

Bilan des mandats De 2014 à 2026

Chères Trilautines, Chers Trilautins,

Grace à votre participation aux scrutins municipaux de 2014 puis de 2020, vous nous avez attribué votre confiance pour administrer notre commune. Les deux équipes municipales et les agents communaux ont mis en œuvre un certain nombre d'actions, certaines d'entre elles ont pris fin. Aujourd'hui, il nous semble important de pouvoir en témoigner et de rappeler ici le chemin parcouru.

Nous vous proposons de découvrir, en trois groupes distincts : Les actions menées, celles à poursuivre car non atteintes et enfin celles abandonnées.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Les actions menées :

Education, scolarité, RPI : Soutien à la réorganisation du RPI en accueillant une deuxième classe pendant 2 années. Accompagnement de la crise COVID et adaptations. Maintien d'un volume conséquent d'agents périscolaires lors des trois dernières années connues comme complexes. Elus et agents présents et disponibles pour traiter les difficultés (relations avec les familles et l'Éducation Nationale).

Lien social et bien vivre à Triac-Lautrait : Soutien aux associations (matériel, subventions, mise à disposition de locaux). Manifestations ouvertes à tous, fêtes de village, trocs aux plantes, temps de convivialité. Création d'aires de jeux pour enfants. Exposition d'aquarelles en mairie. Des décorations de Noël dans tous nos villages et une mise en valeur de notre mairie. Gentilé et blason.

Volet vert : Végétalisation de la place du lavoir. Station de compostage collectif. Végétalisation du cimetière et des trottoirs avant obligation légale. Arborétum. Moins de communication papier.

Sport et tourisme : City-parc Trilautin, soutien au projet flow-vélo (saisie de l'enquête publique pour argumenter la création de l'aire de pique-nique et la zone pêcheur). Maintien de la circulation sur 900 mètres linéaires en bord de fleuve Charente pour garantir l'accès aux pêcheurs. Conventionnement pour autorisation de création d'une cale à bateau accessible à tous.

Sécurité : 6 années de prévention par radars pédagogiques dont 1 mobile. Réduction de la largeur de chaussée sur RD 941, stops, passages piétons, coussins berlinois, accord de modification du carrefour RD22 / RD90.

Réglementation Générale de Protection des Données (RGPD) : sécurisation des archives papiers et limitations de l'exposition des données personnelles.

Plan Communal de Sauvegarde actualisé à plusieurs reprises et activé de nombreuses fois en périodes de canicules. Création et distribution du DICRIM. Chaîne d'alerte très active lors d'événements particuliers grâce aux réseaux sociaux et application Panneau Pocket. Formations aux premiers secours au bénéfice des agents et bénévoles d'associations volontaires. Mise en place et entretien de défibrillateurs. Plan et outils de prévention du risque pour les agents. Sécurisation des

élèves de la MFR par liaison piétonne / RD941.

Urbanisme : Finalisation lotissement des Champs, création lotissement de Moines et square Emmeline Ragot, achat de terrains pour lotissement des Hauts de Liège. Révision du règlement de lotissement de Champs pour simplification des démarches des riverains.

Patrimoine : Sécurisation de la structure de l'église, requalification de sa place. Acquisition immobilière de l'arrière de l'église. Trois opérations de voiries communales. Entretien régulier des bâtiments communaux dont des opérations de couverture, agrandissement des locaux dédiés aux services techniques. Rénovation de la salle communale.

Communication : Orientation vers la communication numérique. Création puis refonte du site internet. Refonte de la charte graphique. Maintien du niveau d'information grâce au bulletin communal et adjonctions de communications spécifiques (bilans, infos, bulletin d'été).

Accessibilité : Plan d'accessibilité à jour => affichages, stationnements et chaîne de déplacement conformes aux normes d'accessibilité pour Personnes à Mobilité Réduite. Dispositif audio en mairie.

Solidarité : Proposition d'aide à la rédaction d'écrits (par des membres du CCAS). Mise en place de la tarification cantine sociale bénéficiant aux ménages les plus modestes. Partenariat avec une mutuelle locale pour favoriser l'accès aux soins à tarifs préférentiels.

Ressources, fiscalité : Limitation de la pression fiscale malgré un contexte de soutien aux collectivités tendu. Allègement de certaines dépenses en passant par des achats plutôt que par des locations longues. Jusqu'en janvier 2025, réduction des indemnités d'élus 18 % inférieures au barème qui devrait s'imposer. Travaux menés en régie pour limitation des coûts et partenariat avec des artisans locaux.

Les actions à poursuivre :

Toujours à la traîne sur la loi Egalim et le développement du bio et circuits courts à la cantine.

Poursuivre les économies, effondrement de la capacité d'autofinancement toujours à l'œuvre.

Continuer à courir après les chiens errants et divagants (problème non résolu).

L' action abandonnée :

Deux essais n'auront pas permis de concrétiser notre souhait de créer un Conseil Municipal des Jeunes.

*Merci à tous,
Sébastien Bretaud.*

MAIRIE DE TRIAC-LAUTRAIT

13 rue de la Mairie - Lautrait
16200 Triac-Lautrait

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi et vendredi :
14h00 - 18h00



05 45 81 05 41



mairie.triaclautrait@wanadoo.fr

<https://www.triac-lautrait.fr/>

